

Le périmètre du SPPE

Réduire le SPPE aux modes d'accueil de la petite enfance c'est nier l'enjeu majeur de construire une vraie politique de l'enfance dans notre pays. Aujourd'hui, les politiques publiques qui

71. «La notion de service public», fiche thématique, www.vie-publique.fr

concernent les enfants sont morcelées. Le ministère de l'Éducation nationale pour les élèves, celui des Solidarités pour les modes d'accueil, les enfants en situation de handicap et les enfants bénéficiaires de l'aide sociale à l'enfance (ASE), celui de la Santé pour la périnatalité, celui de la Justice pour la protection des mineurs... Autant de politiques qui se chevauchent et qui empilent couche sur couche des mesures qui concernent les enfants. Un enfant est alors soit un élève, soit un tout-petit, soit en situation de handicap, soit maltraité, soit délinquant... On pourrait changer de regard et faire une politique de l'enfance qui considère l'enfant d'abord pour un ENFANT qui a des droits et tout mettre en œuvre pour les lui garantir en appui de la Cide. On arrête ainsi de voir seulement par le petit bout de la lorgnette ou ce que j'appelle les politiques «de la rustine», et on voit grand pour les enfants et la société tout entière. Le collectif Construire Ensemble la Politique de l'Enfance depuis 2014 demande la création d'un ministère de l'Enfance qui regrouperait l'ensemble des politiques dédiées aux enfants. Je souscris pleinement à cette demande qui permettrait d'avoir une vision globale des politiques publiques pour les enfants quel que soit leur âge et quelles que soient leurs difficultés.

Un service public de la petite enfance devrait donc englober les politiques liées à l'accompagnement de la grossesse jusqu'au quatrième trimestre

de la grossesse que ce soit sur le plan sanitaire, social, psychologique et éducatif. Il faut également ajouter les services d'accompagnement à la parentalité et les développer. Inclure les services de protection maternelle et infantile (PMI) et les soutenir financièrement. On pourrait ainsi imaginer que chaque commune ou intercommunalité se dote obligatoirement d'une « maison de la petite enfance » qui regrouperait l'ensemble de ces services. Il n'y a rien de plus compliqué pour une famille que d'aller de service en service sur un même territoire. Il y a là un enjeu d'accès aux droits. Si la Drees estime qu'environ 30 % des personnes en France ne recourent pas à leurs droits alors qu'elles en ont, c'est qu'on a quand même un problème pour rendre accessibles les services d'accompagnement et d'aide aux personnes. Il faut également ajouter enfin les modes d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle.

Sur ce dernier point je pense que le système est à refonder entièrement. Je fais partie de ces professionnels qui militent pour un système intégré des modes d'accueil de la petite enfance comme c'est le cas en Suède, en Finlande, en Slovénie, en Autriche ou en Croatie. Un système intégré c'est avoir des lieux d'accueil pour les 0-6 ans sans cloisonner 0-3 ans et 3-6 ans comme c'est le cas chez nous. C'est ainsi considérer véritablement qu'un jeune enfant c'est un enfant âgé de 0 à 6 ans avec des besoins spécifiques. C'est aussi considérer que le

jeune enfant ne deviendra un élève qu'après ses 6 ans et ça suffit. C'est garantir qu'on laisse le temps aux jeunes enfants pour construire en six ans les bases de leurs compétences émotionnelles, sensorielles, motrices, affectives et cognitives qui seront ensuite grandement utiles à l'école. Dans ce modèle, on a principalement une approche éducative et sociale avec des connaissances approfondies en pédagogie du jeu, en psychopédagogie, en développement du jeune enfant, en accompagnement des familles. On a évidemment des connaissances en puériculture mais qui ne sont pas comme en France dans l'accueil des 0-3 ans, prépondérantes. Les professionnels sont des éducateurs de la petite enfance. Éducateurs avec un grand E dans le sens où ce professionnel spécialiste du jeune enfant va pouvoir créer les conditions favorables à son bien-être et son épanouissement à la fois social, éducatif et cognitif. Il ne s'agit plus alors de diviser les approches mais de les fusionner pour permettre aux jeunes enfants de révéler toutes leurs potentialités. Les enfants ne sont plus là pour apprendre à devenir élèves dans un objectif de « réussite » mais pour apprendre à devenir eux-mêmes et avoir les clés pour pouvoir s'intégrer dans la société. En ce sens la vision des pédagogues comme Célestin Freinet, Friedrich Fröbel, Maria Montessori, Pauline Kergomard ou encore Ovide Decroly sont des références pour une pratique éducative respectueuse des jeunes enfants.

Je viens ici proposer un autre modèle qui fonctionne déjà ailleurs en Europe et qui a montré ses effets positifs. Il n'y a qu'à voir les résultats aux évaluations du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) de la Finlande et de la Suède! Au-delà d'un système intégré qui serait sûrement long à mettre en place, la première des choses à faire dans notre pays c'est de repenser fondamentalement les modes d'accueil de la petite enfance en les «désanitarisant» et l'école maternelle en la sortant du schéma actuel de préélémentarisation pour en refonder les principes à l'appui des jardins d'enfants français, des *Kindergarten* allemands, ou encore des *förskola* suédois! On peut aussi prendre appui sur le programme éducatif québécois qui, en matière de petite enfance, est bien en avance sur la France. Les modèles ne manquent pas et nos tout-petits ont tout à y gagner.